

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Place de l'Hôtel de Ville  
21470 BRAZEY-EN-PLAINE

-----  
Département de la Côte d'Or

**Délibération n° 9-2023**  
**Séance du 28 septembre 2023**

-----  
Téléphone : 03 80 29 88 88

**DATE DE  
CONVOCAATION :**

21 septembre 2023

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS :**

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

**OBJET :**

**ADOPTION DES  
RAPPORTS 2022 :**

- sur le prix et la  
qualité du service  
public de l'eau potable

- du délégataire sur  
l'exploitation du  
service

Le 28 septembre 2023 à 18 h 30, les membres du comité syndical du SYNDICAT DES EAUX DE BRAZEY-EN-PLAINE, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Lionel HOUEE.

Etaient présents : Lionel HOUEE, Jocelyne BEAUNEE, Nathalie BEAUX, J-Frédéric NICOLAS, Jennifer MEILLER, Frédéric FEVRE, Joris BARBE

Etaient absents : Nadine PEPIN (procuration à Jennifer MEILLER), Martine FRANCOIS (procuration à Lionel HOUEE), Fanny BOUVERET, Sébastien BERNA

Secrétaire : Joris BARBE

Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle :

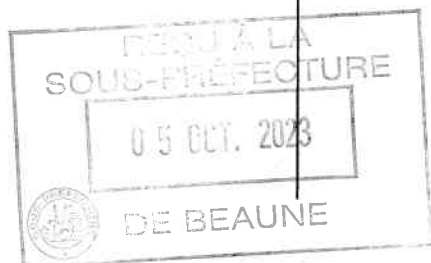
- d'une part que le Code Général des Collectivités Locales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable.  
Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur assemblée délibérante dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice
- d'autre part, que le délégataire doit communiquer à la collectivité un rapport d'activité sur l'exploitation des services dont il a la délégation avant le 1er juin de l'année qui suit l'exercice concerné. Conformément à ces dispositions, la société SAUR a adressé au syndicat le rapport 2022 relatif au service d'eau potable.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services.

Après présentation de ces rapports, l'assemblée délibérante à l'unanimité :

- ✓ ADOPTE le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP DE BRAZEY EN PLAINE
- ✓ Prend acte du rapport 2022 présenté par le délégataire SAUR

Ainsi pour extrait conforme, fait à BRAZEY EN PLAINE le 28 septembre 2023



  
Le Président  
